



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-GASPÉ

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

QUE la séance ordinaire du conseil municipal initialement prévue le **mardi 11 novembre 2025** à 19 h 30 est reportée au **vendredi 14 novembre 2025** à 19 h 30.

Le lieu de la tenue de la séance demeure le même, soit à l'Hôtel de ville de Sainte-Thérèse-de-Gaspé situé au 374, route 132.

**Donné à Sainte-Thérèse-de-Gaspé
Ce 7^e jour de novembre 2025**

Karine Lachance, directrice générale
et greffière-trésorière